

# Monitrice d'équitation



## *Le métier*

*Ce métier consiste à transmettre sa passion : **pratiquer l'équitation**. Cela va de la prise en charge du **débutant** au **confirmé**, mais ça peut aussi aller jusqu'aux **compétitions**. Ce métier nécessite un travail seul ou en groupe. Madame J. nous explique qu'elle enseigne à des élèves en groupes, mais quelquefois elle peut faire des cours particuliers. C'est un travail autant adapté aux femmes qu'aux hommes, il n'y a pas de différence. Mais une femme peut être plus douce avec les chevaux, elle peut être aussi plus patiente que les hommes. Mais le plaisir reste le même. On retrouve 80% de femmes en poney club et 80% d'hommes professionnels.*

## *Le quotidien*

*Madame J nous explique une journée de son métier. Elle commence ses journées à 8h30 et la journée se termine à 19h avec une pause d'une heure le midi. Elle nous explique qu'il ne faut pas compter ses heures dans ce métier.*

*Le matin à 8h30, elle va nourrir les chevaux.*

- 9H30 : Elle rentre les poneys du club qui vivent dehors.*
- 9H30 : Accueil des cavaliers*
- 11h : Changement de groupes de cavaliers.*
- 12h30 : Pause déjeuner.*
- 13h30 : Accueil des cavaliers.*
- 15h30 : Changement de groupes de cavaliers.*
- 16h30 : Nouveau changement de groupes de cavaliers.*
- 18h : Retour des poneys aux champs.*
- Et Madame J. finit sa journée à 19h.*



### ***Formation et conseils***

*Pour exercer ce métier, il faut obtenir ses " galops ". Le **galop** est une sorte **d'examen** qui confronte le cavalier à lui- même, c'est chacun qui décide s'il le passe ou pas, mais cela permet aussi d'évaluer son niveau, et savoir où chacun en est. De plus, les galops sont utiles pour ce métier, si on souhaite l'exercer. Pour atteindre le niveau requis pour ce métier, il faut avoir le " **galop 7** ". Il faut aussi avoir un **BPJEPS** ( Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)*

*Madame J. nous explique, que pour les " galops ", on peut commencer à n'importe quel âge. C'est intéressant d' essayer de prendre de l'avance dans sa jeunesse, pour éviter des études plus longues plus tard . Après le Bac, il y a une année d'études. Il est possible de suivre des formations **agrées** ( à Saint Sever par exemple )*

### ***Qualités requises***



*Les qualités qu'il faut avoir pour ce métier : être courageux, avoir un bon " feeling " avec les animaux*

## *A éviter*

*Madame J, nous explique qu'elle ne peut pas vraiment dire ce qu'elle n'aime pas dans son métier, car c'est sa **passion** ; mais elle nous dit aussi qu'elle ne peut rien prévoir à l'avance avec certitude. Il ne faut pas être de " petite nature ", ne pas avoir peur de se salir, de marcher dans la terre etc...*

## *Les risques*

*Il y a plusieurs risques dans ce métier, tout d'abord le contact avec les animaux, les chutes, les coups de sabot, les coups de pied...*

## *Avantages du métier*

*L'avantage principal de ce métier, c'est de transmettre cette passion tous les jours.*

## *Conseils*

*Madame J. explique qu'il y a un très bel outil de travail ( les chevaux ); elle conseille de ne pas oublier sa passion. De transmettre sa passion aux autres cavaliers qui aiment aussi le milieu équestre.*

## *Et puis...*

*Les langues étrangères peuvent être utiles, comme par exemple l'été, car beaucoup d'Anglais viennent en Basse-Normandie, mais elles ne sont pas obligatoires. A l'âge de 14 ans Madame J ne savait pas qu'elle allait travailler dans ce domaine. Elle a suivi des formations de chauffeur de poids lourds... Et à ce moment là, elle s'est dit " je veux devenir enseignante et je veux transmettre ma passion ".*

